Retraites Agricoles Augmentations 2009: pourrait être empoisonn

'ANRAF a une volonté inébranlable d'obténir la revalorisation des maigres retraites agricoles. C'est ce qui s'est produit une nouvelle fois, pour certains d'entre vous, à partir du 1° janvier 2009. Mais il ne faudrait pas que cette nouvelle avancée, cette petite augmentation soit dévoyée et du fait du dépassement d'un seuil arbitraire du revenu fiscal de référence, se traduise, au contraire, par une sérieuse diminution du montant de la pension. C'est pourtant ce qui risquerait de se produire en 2010 pour certains(nes) d'entre vous et ce serait un comble !

L'exemple ci-dessous est édifiant à cet égard, d'où la nécessité d'une réaction urgente et résolue pour l'ANRAF. Voici la lettre adressée aux instances gouvernementales par son président :

Monsieur...

Au nom des retraités agricoles de France, je voudrais attirer votre attention sur un cas particulièrement grave et injuste auquel sont soumis bon nombre de nos adhérents, et ceci à partir d'un exemple bien précis.

Monsieur et Madame X... disposaient en 2006 d'une retraite globale (revenu imposable) de 14 334 euros, c'est-à-dire un montant inférieur au seuil de

En 2007, du fait de la légère augmentation des retraites, ils disposent de 14 799 euros (augmentation pour chacun de moins de 20 euros par mois !), soit une pension mensuelle de 1 233 euros.

Seulement voilà : ils dépassent maintenant la limite fatidique de 14 666 euros de revenu fiscal de référence et se retrouvent de ce fait assujettis à une série de catastrophes en cascade :

- Assujettis au RDS : 0,5 %,

- Assujettis à la CSG : 3,8 %, ce qui représente déjà 53 euros par mois. De plus, ils ont déjà dû verser la taxe télé de 116 euros, et comble du comble, ils devront acquitter en 2009, la taxe d'habitation et la taxe foncière dont ils étaient exonérés auparavant.

Autrement dit, en lieu et place d'une augmentation trompe l'oeil de 20 euros par mois, ils vont subir une diminution très importante de leur pension, peut-être jusqu'à 200 euros par mois !

Alors qu'un bouclier fiscal a été institué pour les plus fortu-nés, alors qu'il est question

d'une baisse d'impôts pour les classes dites « moyennes », n'est-il pas urgent et indispensable que le Gouvernement mette en place un bouclier fiscal pour les plus défavorisés, ceux qui sont en dessous du seuil de pauvreté et dont font partie les retraités(es) agricoles ?

Espérant une réponse positive, je vous prie d'agréer...

Henri DRAPEYROUX

Dernières augmentations:

la misère!

Le conseil d'administration de l'ANRAF a exprimé sa totale déception à propos du récent plan de revalorisation des petites retraites agricoles. La somme totale prévue pour la mise en application de ce plan (qui englobe la totalité du quinquennat, jusqu'en 2011), s'élève à 155 millions d'euros pour 232 000 personnes concernées, soit environ 5 euros par mois en moyenne!

La réalité vécue confirme totalement la misère de ce chiffre puisque les caisses de MSA annoncent des augmentations de 0,1 euro à 15 euros pour 75 % de gens dont les retraites

agricoles moyennes sont de 370 euros.

UNE NOUVELLE FOIS, LES BELLES PROMESSES N'ÉTAIENT QUE BILLEVESÉES...